

Pendant cette scène attendrissante, hâtons nous de dire que nos deux petits imprudents n'avaient pas été submergés par les notes rapides de la rivière, dont les pluies continuelles avaient beaucoup élargi le lit. Ils avaient été emportés par les vagues l'espace de cent mètres, à un homme de l'autre, les ayant aperçus se débattant, la tête et les bras hors de l'eau, se précipitant dans la rivière et leur servit à temps de sauvetage.

Pourquoi pleut-il ?

Voilà une question que tout le monde s'adresse et à laquelle aucun savant n'a encore répondu. Notre excellent confrère de Cambrai, l'Écho du Nord, donne une explication qu'on lui a certainement avec intérêt.

« Pourquoi pleut-il ? »

« Voilà la question qu'on nous adresse dans les cotés avec des variantes de ce genre :

« Pourquoi le mois de juillet est-il si mouillé ? Cela est-il accidentel ou avouons-nous quand nous reverrons des hivers froids et des étés secs ?

« Il y a à Paris trois endroits où l'on s'occupe spécialement, scientifiquement, passionnément, de la pluie et du beau temps, ce sont :

1° Le bureau météorologique ;

2° L'Observatoire de Montsouris ;

3° Nous avons été successivement frappés à la porte de ces grands établissements et nous sommes à la vérité de déclarer que nous y avons rencontré les savants les plus aimables et les plus accueillants.

« Quand nous leur avons demandé :

« Pourquoi pleut-il ? »

« Le grand Observatoire, l'Observatoire de Montsouris et le bureau météorologique de la rue de Grenelle se sont d'abord grattés le front dans la persenne de leurs représentations. Puis, après un moment de réflexion, ils nous ont répondu :

« Nous n'en savons rien ! »

« A défaut d'une réponse officielle que nous ne pouvions obtenir, nous avons demandé qu'on nous communiquât officieusement les résultats des observations déjà faites, avec les brochures et les tableaux et documents qu'on nous a gracieusement remis, nous qui n'avons pas d'observatoire à compromettre, nous allons répondre aux questions de nos lecteurs.

« Nos lecteurs n'ignorent pas que les mouvements de la Terre sont les causes de tous les phénomènes de jour et de nuit, d'été et d'hiver, de chaleur et de froid, qui succèdent sur la globe.

« La Terre tourne sur elle-même dans l'espace de vingt-quatre heures. C'est ce mouvement qui, en opposant au soleil tantôt une face de la Terre, tantôt l'autre, nous donne le jour et la nuit, et les températures différentes de la lumière et de l'ombre.

« Un second mouvement de rotation qui s'accomplit en 255 jours un quart, nous donne des années subdivisées en saisons de trois mois, saisons qui se reproduisent, et les font porter sur une plus longue durée, variables s'affirment aussi par plus ou moins de sécheresse et d'humidité. Parmi ces mouvements, il en est deux qui sont les autres plusieurs milliers d'années. Plus le mouvement est précipité, plus son action est puissante.

« Résumé nous :

« Le premier mouvement (durée : vingt-quatre heures) nous donne des saisons de douze heures qui sont le jour et la nuit.

« Le second mouvement (trois cent soixante-cinq jours) nous donne des saisons de trois mois dont les extrêmes sont l'été et l'hiver.

« Un troisième mouvement (dix-huit ans) nous donne des saisons de quatre ans et demi dont l'une est sèche et l'autre humide.

« Les sept autres mouvements portent sur des milliers d'années, n'en parlons pas. Laissons-les de côté.

« Pour le moment nous subissons les effets du troisième mouvement.

« S'il pleut tant cette année, c'est que nous sommes dans la petite saison mouillée de quatre ans et demi qui résulte de ce mouvement.

« Depuis l'année 1888, on étudie le mouvement des pluies à l'Observatoire de Paris. Philippe de la Hire y a fait installer le premier pluviomètre pour mesurer la quantité d'eau qui tombe à chaque averse. Son fils a continué à surveiller le même instrument, après eux Maréchal, Grandjean, de Foveley, Jeaurat, Bourard, Arago, Leverrier, Delannoy et Marié-Davy ont successivement fait des observations pluviométriques.

« En examinant les tableaux dressés par ces illustres savants, on remarque que la fin du dix-septième siècle a été marquée par des pluies d'été abondantes, que pendant le dix-huitième siècle la période la plus sèche est comprise entre 1718-1747 et la période la plus mouillée entre 1773 et 1778.

« Le dix-neuvième siècle copie malheureusement le siècle dernier. Depuis l'an 1800 jusqu'à l'an de disgrâce 1879, les pluies d'hiver vont en diminuant et les pluies d'été en augmentant. La période la plus sèche de notre siècle est comprise entre les années 1804 à 1848. La période la plus mouillée — personne ne contestera cela — est celle que nous traversons.

« Ainsi les mêmes phénomènes se reproduisent chaque siècle. La première moitié du siècle est ensolée, la seconde moitié leur bonne étoile fait vivre avant l'an 50 peuvent porter des pantalons de nankin et sortir avec des cannes. Ceux qui vivent au delà sont condamnés au caoutchouc et au parapluie.

« Fait-il appuyer ce raisonnement par des chiffres ?

« En voici, mais le moins possible.

« En 1689 la hauteur moyenne de pluie constatée par le pluviomètre, pendant la saison chaude, est de 299 millimètres.

« De 1718 à 1747 — période sèche la hauteur moyenne n'est plus que de 224 millimètres.

« De 1773 à 1788, elle s'élève à 314 millimètres.

« De 1804 à 1848 — période sèche — nous retrouvons au chiffre de 267 millimètres, tandis que de 1849 à 1872 le pluviomètre accuse 296 mill. 9.

« A l'heure actuelle, nous ne devons pas être loin du chiffre de 314 millimètres.

« Nous avons voulu savoir à quelle époque était la quantité d'eau tombée pendant le mois de juillet 1779 et, justement, il s'est trouvé que ce mois-là a été aussi mouillé que notre pauvre mois de juillet actuel.

« Le petit tableau que voici indique les

Année	hauteur à été de
1779	314
1780	296
1781	285
1782	274
1783	263
1784	252
1785	241
1786	230
1787	219
1788	208

« Ne dirait-on pas qu'il s'agit du temps présent ? La loi des pluies agit sur notre siècle exactement comme sur le siècle précédent. Donc, nous sommes en plein dans l'âge du parapluie. Notre génération est vouée à l'imperméable.

« Quand cette série d'étés humides s'arrêtera-t-elle ?

« A cette question, nous croyons pouvoir répondre hardiment : — Dans deux ans.

« Dans notre conviction, l'été de 1891 sera beau. La fin du siècle sera sèche. L'ère de l'ombrelle est proche.

« Nous avons deux raisons pour appuyer notre prédiction, deux raisons scientifiques.

« La première résulte encore de l'examen des résultats pluviométriques du siècle dernier.

« Nous venons de dire qu'en juillet 1779 la hauteur moyenne de la pluie avait été de 314 millimètres, et qu'elle s'élevait à 100 millimètres.

« En juillet 1780, la hauteur de la pluie n'a plus été que de 296 millimètres et enfin, en juillet 1781, le pluviomètre n'a accusé qu'une hauteur de 285 millimètres.

« De 1783 à la fin du siècle dernier, il y a eu une période de sécheresse.

« Notre siècle qui a copié le précédent en se faisant tromper comme lui, le copiera certainement en se faisant griller comme lui pendant ses dernières années. Pour les personnes que cette hypothèse ne satisfait pas, nous avons un autre motif à leur valoir.

« Ce fait nous est fourni par un astronome italien, M. Tacchini, correspondant de notre Académie des sciences. M. Tacchini s'est voué à l'étude du soleil. Il surveille cet astre, il le file comme jamais reporter de la Zéphyrus n'a filé le préfet de police. Nous savons qu'il a découvert des tâches — sans doute des tâches de roussure — sur le visage du brillant Phébus ; mais il y a même vu des trous, ce qui va rendre la lune jalouse.

« Ces tâches, très-frequentes en 1877, ont diminué en 1878, et sont devenues de moins en moins visibles en 1879.

« C'est en 1865 que M. Tacchini a commencé à regarder le soleil avec attention. Il a constaté que, de 1864 à 1879, ces tâches avaient été le plus nombreuses et qu'elles avaient coincidé avec la température la plus élevée. Si nous avons tant d'eau et si peu de chaleur, c'est que ces tâches ont à peu près disparu. Mais elles vont revenir. On les attend. M. Tacchini annonce leur retour pour la période de 1881 à 1886. S'il y a réellement un rapport entre ces phénomènes solaires et les conditions météorologiques, nous verrons, à partir de 1881, revenir des hivers, des printemps et des étés normaux.

Z. Z.

Etat-civil de Roubaix.

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 23 juillet. — Rodie Bonis, boulevard de Strasbourg, cour Capetier. — Marie By, rue des Foyers, cour Haquette. — Marie Defoort, rue de l'Ouest, 71. — Marcelin Germain, rue du Collège, 183. — Marie Veron, rue de la Chapelle, 30. — Jeanne Vauvresel, rue de France, 1. — Paul Liagre, rue de la Potellerie, 16.

DECLARATIONS DE DECES du 23 juillet. — Néant.

MARIAGES du 23 juillet. — Pierre Maugeux, 25 ans, chef ouvrier, et Paulette Maugeux, 23 ans, chef ouvrier, rue des Trois-Pierres. — Eugène Scourbe, chemin des Carliers, — Eugène Florin, Blanc-Sauvage. — Jean-Baptiste Debois, rue de la Chapelle, 30. — Léonie Dewitte, Blanc-Sauvage. — Léon Dubout, rue des Fourains. — Albert Gheselle, rue du Haze.

Etat-civil de Tourcoing

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 23 juillet. — Marie Desobry, rue des Trois-Pierres. — Eugène Scourbe, chemin des Carliers. — Eugène Florin, Blanc-Sauvage. — Jean-Baptiste Debois, rue de la Chapelle, 30. — Léonie Dewitte, Blanc-Sauvage. — Léon Dubout, rue des Fourains. — Albert Gheselle, rue du Haze.

MARCHÉ AUX BLES du 23 juillet 1879

(communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Hausse moyenne : 0 fr. 72 centimes.

Belgique

MOUSCRON. — Un fait renouvelé des légendaires exploits des brigands calabrais n'est pas l'ayant dernière nuit dans un cabaret du Mont-à-Leux.

Après avoir fait chez le cabaretier Rotliers une dépense qui ne s'élevait pas à moins de 50 francs, cinq individus, le quart d'heure de Rabalais arrivés, ont roté de coup le cabaretier et ont mis littéralement en pièces tout le mobilier. Ils se sont ensuite dirigés vers le territoire français.

Le tapage fait par ces vandales avait éveillé plusieurs habitants du Mont-à-Leux qui se mirent à leur poursuite et furent assez heureux pour les arrêter tous les cinq au moment où ils allaient franchir la passerelle qui sépare le sol français du territoire de la Belgique. Tous les cinq sont sujets belges et habitent Roubaix. Ils ont été dirigés hier sur la maison d'arrêt de Courtrai.

Nous lisons dans l'Étalolette, de Paris :

« On dit que les placards affichés à Bruxelles et menaçant de mort le roi Léopold vident de nos corps maçonniques dans le but de faciliter le vote de l'article 7 du projet Ferry.

Cette nouvelle est confirmée par la pondance bruxelloise de l'Ami de l'Ordre, de Namur :

« Il est absolument certain que l'affaire des placards est un coup monté par les loges pour faire passer au Sénat français l'article 7 du projet de loi Ferry.

« Vous savez que le Sénat est hostile à cet article 7, qui enlève aux juifs tout droit d'enseigner. M. Jules Simon lui-même n'en veut pas.

« Or, voici ce qui s'est passé. On s'est dit à Paris : Si nous pouvions mettre sur le dos des Jésuites les menaces de mort dont le roi des Belges est l'objet à Bruxelles ! — Et aussitôt deux francs-maçons, qui connaissent Bruxelles et qui sont experts en toutes besognes tortueuses, sont accourus ici. On les a vu en compagnie de certains agents de nos loges qu'on trouve dans tous les mouvements. Voilà toute l'affaire expliquée.

Mais ces gredins, soit qu'il fallût aller vite, soit qu'ils fussent si facilement trouvés des complaisables présents, ont été très-maladroits. Van Hamme est un personnage tel qu'on ne comprend pas ici qu'on se soit servi de lui. Aussi entend-on des libéraux dire que cette affaire est une honte pour leur parti.

« J'ai entendu que le frère Nicolai n'avait pas vu Van Hamme depuis deux ans.

D'autre part, nous lisons dans le Journal de Bruxelles :

« Non-seulement les journaux libéraux ont fait grand bruit du fameux discours de M. Bert, mais la plupart d'entre eux ont aussi publié de longs fragments de ses ignorances. Par la poste, des milliers de citoyens belges ont reçu aussi, on ne sait de qui, le même discours sous forme de brochure.

L'Echo du Parlement, qui, on le sait, ne peut être accusé de cléricalisme, donne quelques nouveaux détails sur Van Hamme : « Au mois d'avril dernier, l'Echo publiait dans ses colonnes une chronique judiciaire intitulée : Un drôle de philanthrope. C'était le récit d'une esquisse comique par un membre de la Société des sauveteurs, au préjudice d'une pauvre veuve dont le mari avait été écrasé par une charrette. Il avait organisé une tombola sol-disant au bénéfice de cette malheureuse ; seulement il omit de remettre tout l'argent à la veuve, et son indélicatesse lui valut une condamnation à un mois de prison. Ce singulier philanthrope était Guillaume Van Hamme, l'individu qui vient d'être arrêté sous l'inculpation d'avoir apposé les placards menaçant de mort le roi. Enfin le Paris-Journal a reçu la dépêche suivante : « Bruxelles, 24 juillet, 5 h. 25 soir. « Ainsi que ma lettre le faisait prévoir, l'Instruction judiciaire suivie contre le frère Nicolai a abouti à une ordonnance de non-lieu. Le frère Nicolai vient d'être mis en liberté. Van Hamme reste sous les verrous. On assure d'ailleurs que le parquet, mieux informé, dirige ses investigations dans un sens opposé, et qu'il ne tardera pas, s'il le veut bien, à découvrir le ou les coupables. On le voit, cette misérable affaire prend de plus en plus la tournure d'une mystification pour le parquet de Bruxelles, et d'une odieuse manœuvre préparée de longue main par le parti libéral. Sous ce titre : Rouge et Noir, on lit dans les Tablettes d'un Spectateur : « Après avoir accusé les Jésuites d'être les auteurs des placards répandus à Bruxelles, plusieurs membres du gouvernement belge suivent en ce moment une autre piste dirigée sur l'International. « Il y a, cette fois, de fortes présomptions pour qu'ils ne se trompent pas. — Le 16 juillet est décédé, à Mont-St-Guibert (Brabant), le docteur Conrad Martin, évêque exilé de Barchon. Il était né le 18 mai 1812 et avait été prélat le 19 juin 1836. Il possédait une vaste instruction et les plus éminentes vertus sacerdotales. — On écrit de Bruxelles à la Gazette de Liège : « A propos de fêtes, vous savez que Sa Majesté va se rendre à Tournai. Elle descendra à l'évêché, que Mgr Dumont a mis à la disposition du roi. Sa Grandeur est revenue expressément dans sa ville épiscopale, interrompant ses visites pastorales pour donner des ordres pour l'appropriation de son palais. Mgr Dumont a fait momentanément élection de domicile au séminaire. Sa Majesté, mue par un sentiment de délicatesse qu'il faut apprécier, ne recevra pas les autorités à l'évêché, mais à l'hôtel de ville, afin d'éviter à Mgr Dumont la présence de M. le bourgmestre de Tournai au palais épiscopal. On sait que M. Crombez a outragé Mgr Dumont à la tribune nationale d'une manière trop grossière pour oser se présenter chez le prélat. — INONDATIONS. — A Kain, le chemin de halage est complètement couvert par les eaux qui ont envahi les jardins et les champs en y causant des pertes irréparables. Dans cette dernière commune, le tocin n'a cessé de sonner toute la nuit de lundi à mardi, beaucoup d'habitants ont dû évacuer leurs demeures ; des brigades d'ouvriers sont parties hier matin pour travailler à la construction d'un parapet ; Obligés, Hérisson, Bruxelles sont complètement inondés ; les récoltes sont noyées sous les eaux ; les foins, les luzernes vendus ces jours derniers et que nos cultivateurs n'avaient pu encore enlever flottent en grande quantité ; quelques animaux ont été noyés dans les étangs où ils étaient enfermés. A Tournai le niveau de l'Escaut a atteint la voûte des arches de nos ponts, grand nombre de caves sont inondées sur nos quais ; il faut se reporter aux plus mauvais jours de l'inondation de 1871 pour se faire une idée des ravages faits par les eaux. Depuis deux jours, il règne une tempête violente ; beaucoup de toits et de cheminées sont endommagés ; à la campagne et dans nos jardins, nombre d'arbres ont été brisés ou déracinés. D'autre part, les digues qui retiennent les eaux de la Haine et de la Trouille sont submergées et il est à craindre, dit un journal de Mons, qu'elles ne se rompent. De Mons à Jenappes, Saint-Ghislain, Bousou, etc., dit le Rainant, les prairies offrent un aspect désolant : ce n'est plus qu'un lac immense. On voit des personnes en barque pêcher çà et là le foin anéanti.

NOUVELLES DU MATIN

Défaite des Zoulous.

Londres, 23 juillet, 7 h. 30 soir.

On a des détails complémentaires sur la défaite des Zoulous.

Le commandant personnellement toutes les troupes anglaises a attaqué l'armée Zouloue.

Le combat s'ouvrit le 3 juillet à 9 h. 1/2 du matin.

Des qui les Zoulous commencèrent à céder, la cavalerie anglaise les chargea.

Une déroute générale s'en suivit.

Les prisonniers racontent que Cetwiywa commandait lui-même l'armée Zouloue qui était évaluée à 20,000 hommes.

L'armée anglaise commandée par lord Chelmsford était composée de 4,002 Européens, de 1,403 indigènes, avec 8 canons.

Après la victoire, l'armée anglaise poursuivant sa marche, a brûlé la ville d'Umbu, le 4 juillet et ensuite tous les kraals. Les troupes sont retournées au camp le 4 au soir.

Les pertes des Zoulous sont évaluées à mille hommes.

Dix Anglais seulement ont été tués, cinquante-trois blessés.

Beaucoup de Zoulous viennent faire leur soumission.

Londres, 23 juillet.

Le général Wolseley a adressé le 8 juillet au gouvernement une dépêche disant qu'il a arrêté le marche des renforts parce qu'il regardait la guerre comme terminée et demandait que son régiment soit renvoyé le premier en Angleterre.

Il pense avoir une entrevue avec Cetwiywa le 16 juillet pour discuter les conditions de la paix.

L'affaire de la Lanterne.

Paris, 23 juillet, 7 h. soir.

Le prononcé du jugement dans l'affaire de la Lanterne est renvoyé à samedi.

NOUVELLES DU SOIR

Paris, 24 juillet.

La commission sénatoriale sur la liberté de l'enseignement a tenu, hier, au Luxembourg, sous la présidence de M. Jules Simon, une séance qui n'a pas duré moins de quatre heures.

Après un long débat et le rejet successif de différents amendements, présentés par MM. Dauguet, Buffet et de Voisins-Laverrière, la commission, par 5 voix contre 2, a adopté l'article 1er du projet Ferry, tel qu'il avait été voté par la Chambre des députés. On se souvient que cet article restreint à l'Etat la collation des grades.

Ont voté pour : MM. Jules Simon, Schœlcher, Bertin, Foucher de Careil et de Voisins-Laverrière.

Ont voté contre : MM. Buffet et Dauguet.

Absent : M. de Parieu.

M. Pelletan s'est absenté.

Nous recevons de la Légation du Chili la communication suivante :

« La nouvelle, donnée par les journaux, d'une défaite des forces chiliennes à Calama avec perte de 1,400 hommes, et d'un combat naval dans lequel le cuirassé chilien Alencastre et la corvette Magallanes auraient été battus par le monitor péruvien Huascar et forces de se retirer, est entièrement controuvée.

« Depuis le combat d'Iquique, et jusqu'à la date d'un télégramme du Chili, arrivé à Paris le 19 courant, il n'y a eu aucun engagement, hors l'échange de quelques coups de canon entre un cuirassé chilien et le Huascar, survenu peu de jours après le combat d'Iquique, et à la suite duquel le Huascar est allé réparer ses avaries au Gallo, ainsi que cela a été annoncé dans un télégramme de Lisbonne publié par les journaux.

« La commission du budget vient d'être saisie d'un projet de loi déposé hier sur le bureau de la Chambre par M. le ministre des finances et tendant à augmenter d'une somme de 386,000 fr. la dotation de la Chambre des députés.

« Ce projet a pour but de permettre aux questeurs de la Chambre de présenter une demande de crédit pour les frais d'appropriation à faire à la salle du Palais-Bourbon.

« Les diverses sous-commissions de la commission relative au Trans-Saharien se sont réunies hier, au ministère des travaux publics et ont entendu deux des principaux chefs de la fraction de l'air que MM. Soleillet et Louis Say. Ces sous-commissions sont constituées et se sont mises immédiatement à l'étude des nombreuses et importantes questions qui leur sont soumises.

Logographe

Véritable chaos, bigarrure complète
Et d'être et d'être divers
Je suis grand comme l'univers ;
Qui, lecteur, et sans tête,
Instruit de ce que de prospérité,
Et d'immenses trésors vainement enrichie,
Dans mon sein, souvent agité,
Je donne la mort et la vie ;
Et j'ai produit, détruit, et créé,
Désormais plus de trésors, plus d'êtres, je parie,
Qu'on n'en voit aujourd'hui sur le globe habité.

Sans cœur, à tous les yeux charmante,
Souvent bizarre, et plus extravaganza,
Aux graves penchants offrant un libre cours,
Et prodigue autant qu'inconstante,
Je fais des heureux tous les jours.
Je parais, et bientôt je passe ;
De moi l'on raffole, on se réjouit ;
Mais on me recherche toujours.
Et sans tête, sans cœur, quand un beau feu
(en amant),
Fière, prenant un essor glorieux,
Je m'élançais jusques aux cieux ;
Et dans un mélange sublime
Je passais au dieu.

Le mot de l'Énigme d'hier est : *Chenets*.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA MARNE

Audience du mercredi 16 juillet

ATTENTAT À LA PUEUR

Le nommé Cassiaux (Dieudonné-Marie), né à Reims (Marne), le 22 août 1843, instituteur laïque à Cormontreuil (Marne), y demeurant.

Dénoncé : d'avoir à Cormontreuil (Marne), en 1877 et 1878, à diverses reprises, commis un attentat à la pudeur, consommé ou tenté sans violence sur la personne de Charles-Alfred Husson, âgé de moins de treize ans ; avec cette circonstance qu'il était alors l'instituteur de Charles-Alfred Husson.

D'avoir, à Cormontreuil, en 1877 et 1878, à diverses reprises, commis un attentat à la pudeur, consommé ou tenté sans violence sur la personne de Désiré-Alexandre Leroy, alors âgé de moins de treize ans, avec cette circonstance qu'il était alors l'instituteur dudit Désiré-Alexandre Leroy.

Ministère public : M. Falcimaigne.
Défenseur : M^e Paris.
Cassiaux est condamné à deux ans de prison. (La Champagne.)

NOUVELLES DU MATIN

Défaite des Zoulous.

Londres, 23 juillet, 7 h. 30 soir.

On a des détails complémentaires sur la défaite des Zoulous.

Le commandant personnellement toutes les troupes anglaises a attaqué l'armée Zouloue.

Le combat s'ouvrit le 3 juillet à 9 h. 1/2 du matin.

Des qui les Zoulous commencèrent à céder, la cavalerie anglaise les chargea.

Une déroute générale s'en suivit.

Les prisonniers racontent que Cetwiywa commandait lui-même l'armée Zouloue qui était évaluée à 20,000 hommes.

L'armée anglaise commandée par lord Chelmsford était composée de 4,002 Européens, de 1,403 indigènes, avec 8 canons.

Après la victoire, l'armée anglaise poursuivant sa marche, a brûlé la ville d'Umbu, le 4 juillet et ensuite tous les kraals. Les troupes sont retournées au camp le 4 au soir.

Les pertes des Zoulous sont évaluées à mille hommes.

Dix Anglais seulement ont été tués, cinquante-trois blessés.

Beaucoup de Zoulous viennent faire leur soumission.

Londres, 23 juillet.

Le général Wolseley a adressé le 8 juillet au gouvernement une dépêche disant qu'il a arrêté le marche des renforts parce qu'il regardait la guerre comme terminée et demandait que son régiment soit renvoyé le premier en Angleterre.

Il pense avoir une entrevue avec Cetwiywa le 16 juillet pour discuter les conditions de la paix.

L'affaire de la Lanterne.

Paris, 23 juillet, 7 h. soir.

Le prononcé du jugement dans l'affaire de la Lanterne est renvoyé à samedi.

NOUVELLES DU SOIR

Paris, 24 juillet.

La commission sénatoriale sur la liberté de l'enseignement a tenu, hier, au Luxembourg, sous la présidence de M. Jules Simon, une séance qui n'a pas duré moins de quatre heures.

Après un long débat et le rejet successif de différents amendements, présentés par MM. Dauguet, Buffet et de Voisins-Laverrière, la commission, par 5 voix contre 2, a adopté l'article 1er du projet Ferry, tel qu'il avait été voté par la Chambre des députés. On se souvient que cet article restreint à l'Etat la collation des grades.

Ont voté pour : MM. Jules Simon, Schœlcher, Bertin, Foucher de Careil et de Voisins-Laverrière.

Ont voté contre : MM. Buffet et Dauguet.

Absent : M. de Parieu.

M. Pelletan s'est absenté.

Nous recevons de la Légation du Chili la communication suivante :

« La nouvelle, donnée par les journaux, d'une défaite des forces chiliennes à Calama avec perte de 1,400 hommes, et d'un combat naval dans lequel le cuirassé chilien Alencastre et la corvette Magallanes auraient été battus par le monitor péruvien Huascar et forces de se retirer, est entièrement controuvée.

« Depuis le combat d'Iquique, et jusqu'à la date d'un télégramme du Chili, arrivé à Paris le 19 courant, il n'y a eu aucun engagement, hors l'échange de quelques coups de canon entre un cuirassé chilien et le Huascar, survenu peu de jours après le combat d'Iquique, et à la suite duquel le Huascar est allé réparer ses avaries au Gallo, ainsi que cela a été annoncé dans un télégramme de Lisbonne publié par les journaux.

« La commission du budget vient d'être saisie d'un projet de loi déposé hier sur le bureau de la Chambre par M. le ministre des finances et tendant à augmenter d'une somme de 386,000 fr. la dotation de la Chambre des députés.

« Ce projet a pour but de permettre aux questeurs de la Chambre de présenter une demande de crédit pour les frais d'appropriation à faire à la salle du Palais-Bourbon.

« Les diverses sous-commissions de la commission relative au Trans-Saharien se sont réunies hier, au ministère des travaux publics et ont entendu deux des principaux chefs de la fraction de l'air que MM. Soleillet et Louis Say. Ces sous-commissions sont constituées et se sont mises immédiatement à l'étude des nombreuses et importantes questions qui leur sont soumises.

Logographe

Véritable chaos, bigarrure complète
Et d'être et d'être divers
Je suis grand comme l'univers ;
Qui, lecteur, et sans tête,
Instruit de ce que de prospérité,
Et d'immenses trésors vainement enrichie,
Dans mon sein, souvent agité,
Je donne la mort et la vie ;
Et j'ai produit, détruit, et créé,
Désormais plus de trésors, plus d'êtres, je parie,
Qu'on n'en voit aujourd'hui sur le globe habité.

Sans cœur, à tous les yeux charmante,
Souvent bizarre, et plus extravaganza,
Aux graves penchants offrant un libre cours,
Et prodigue autant qu'inconstante,
Je fais des heureux tous les jours.
Je parais, et bientôt je passe ;
De moi l'on raffole, on se réjouit ;
Mais on me recherche toujours.
Et sans tête, sans cœur, quand un beau feu
(en amant),
Fière, prenant un essor glorieux,
Je m'élançais jusques aux cieux ;
Et dans un mélange sublime
Je passais au dieu.

Le mot de l'Énigme d'hier est : *Chenets*.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA MARNE

Audience du mercredi 16 juillet

ATTENTAT À LA PUEUR

Le nommé Cassiaux (Dieudonné-Marie), né à Reims (Marne), le 22 août 1843, instituteur laïque à Cormontreuil (Marne), y demeurant.

Dénoncé : d'avoir à Cormontreuil (Marne), en 1877 et 1878, à diverses reprises, commis un attentat à la pudeur, consommé ou tenté sans violence sur la personne de Charles-Alfred Husson, âgé de moins de treize ans ; avec cette circonstance qu'il était alors l'instituteur de Charles-Alfred Husson.

D'avoir, à Cormontreuil, en 1877 et 1878, à diverses reprises, commis un attentat à la pudeur, consommé ou tenté sans violence sur la personne de Désiré-Alexandre Leroy, alors âgé de moins de treize ans, avec cette circonstance qu'il était alors l'instituteur dudit Désiré-Alexandre Leroy.

Ministère public : M. Falcimaigne.
Défenseur : M^e Paris.
Cassiaux est condamné à deux ans de prison. (La Champagne.)

NOUVELLES DU MATIN

Défaite des Zoulous.

Londres, 23 juillet, 7 h. 30 soir.

On a des détails complémentaires sur la défaite des Zoulous.

Le commandant personnellement toutes les troupes anglaises a attaqué l'armée Zouloue.

Le combat s'ouvrit le 3 juillet à 9 h. 1/2 du matin.

Des qui les Zoulous commencèrent à céder, la cavalerie anglaise les chargea.

Une déroute générale s'en suivit.

Les prisonniers racontent que Cetwiywa commandait lui-même l'armée Zouloue qui était évaluée à 20,000 hommes.

L'armée anglaise commandée par lord Chelmsford était composée de 4,002 Européens, de 1,403 indigènes, avec 8 canons.

Après la victoire, l'armée anglaise poursuivant sa marche, a brûlé la ville d'Umbu, le 4 juillet et ensuite tous les kraals. Les troupes sont retournées au camp le 4 au soir.

Les pertes des Zoulous sont évaluées à mille hommes.

Dix Anglais seulement ont été tués, cinquante-trois blessés.

Beaucoup de Zoulous viennent faire leur soumission.

Londres, 23 juillet.

Le général Wolseley a adressé le 8 juillet au gouvernement une dépêche disant qu'il a arrêté le marche des renforts parce qu'il regardait la guerre comme terminée et demandait que son régiment soit renvoyé le premier en Angleterre.

Il pense avoir une entrevue avec Cetwiywa le 16 juillet pour discuter les conditions de la paix.

L'affaire de la Lanterne.

Paris, 23 juillet, 7 h. soir.

Le prononcé du jugement dans l'affaire de la Lanterne est renvoyé à samedi.

NOUVELLES DU SOIR

Paris, 24 juillet.

La commission sénatoriale sur la liberté de l'enseignement a tenu, hier, au Luxembourg, sous la présidence de M. Jules Simon, une séance qui n'a pas duré moins de quatre heures.

Après un long débat et le rejet successif de différents amendements, présentés par MM. Dauguet, Buffet et de Voisins-Laverrière, la commission, par 5 voix contre 2, a adopté l'article 1er du projet Ferry, tel qu'il avait été voté par la Chambre des députés. On se souvient que cet article restreint à l'Etat la collation des grades.

Ont voté pour : MM. Jules Simon, Schœlcher, Bertin, Foucher de Careil et de Voisins-Laverrière.

Ont voté contre : MM. Buffet et Dauguet.

Absent : M. de Parieu.

M. Pelletan s'est absenté.

Nous recevons de la Légation du Chili la communication suivante :

« La nouvelle, donnée par les journaux, d'une défaite des forces chiliennes à Calama avec perte de 1,400 hommes, et d'un combat naval dans lequel le cuirassé chilien Alencastre et la corvette Magallanes auraient été battus par le monitor péruvien Huascar et forces de se retirer, est entièrement controuvée.

« Depuis le combat d'Iquique, et jusqu'à la date d'un télégramme du Chili, arrivé à Paris le 19 courant, il n'y a eu aucun engagement, hors l'échange de quelques coups de canon entre un cuirassé chilien et le Huascar, survenu peu de jours après le combat d'Iquique, et à la suite duquel le Huascar est allé réparer ses avaries au Gallo, ainsi que cela a été annoncé dans un télégramme de Lisbonne publié par les journaux.

« La commission du budget vient d'être saisie d'un projet de loi déposé hier sur le bureau de la Chambre par M. le ministre des finances et tendant à augmenter d'une somme de 386,000 fr. la dotation de la Chambre des députés.

« Ce projet a pour but de permettre aux questeurs de la Chambre de présenter une demande de crédit pour les frais d'appropriation à faire à la salle du Palais-Bourbon.

« Les diverses sous-commissions de la commission relative au Trans-Saharien se sont réunies hier, au ministère des travaux publics et ont entendu deux des principaux chefs de la fraction de l'air que MM. Soleillet et Louis Say. Ces sous-commissions sont constituées et se sont mises immédiatement à l'étude des nombreuses et importantes questions qui leur sont soumises.

Logographe

Véritable chaos, bigarrure complète
Et d'être et d'être divers
Je suis grand comme l'univers ;
Qui, lecteur, et sans tête,
Instruit de ce que de prospérité,
Et d'immenses trésors vainement enrichie,
Dans mon sein, souvent agité,
Je donne la mort et la vie ;
Et j'ai produit, détruit, et créé,
Désormais plus de trésors, plus d'êtres, je parie,
Qu'on n'en voit aujourd'hui sur le globe habité.

Sans cœur, à tous les yeux charmante,
Souvent bizarre, et plus extravaganza,
Aux graves penchants offrant un libre cours,
Et prodigue autant qu'inconstante,
Je fais des heureux tous les jours.
Je parais, et bientôt je passe ;
De moi l'on raffole, on se réjouit ;
Mais on me recherche toujours.
Et sans tête, sans cœur, quand un beau feu
(en amant),
Fière, prenant un essor glorieux,
Je m'élançais jusques aux cieux ;
Et dans un mélange sublime
Je passais au dieu.

Le mot de l'Énigme d'hier est : *Chenets*.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA MARNE

Audience du mercredi 16 juillet

ATTENTAT À LA PUEUR

Le nommé Cassiaux (Dieudonné-Marie), né à Reims (Marne), le 22 août 1843, instituteur laïque à Cormontreuil (Marne), y demeurant.

Dénoncé : d'avoir à Cormontreuil (Marne), en 1877 et 1878, à diverses reprises, commis un attentat à la pudeur, consommé ou tenté sans violence sur la personne de Charles-Alfred Husson, âgé de moins de treize ans ; avec cette circonstance qu'il était alors l'instituteur de Charles-Alfred Husson.

D'avoir, à Cormontreuil, en 1877 et 1878, à diverses reprises, commis un attentat à la pudeur, consommé ou tenté sans violence sur la personne de Désiré-Alexandre Leroy, alors âgé de moins de treize ans, avec cette circonstance qu'il était alors l'instituteur dudit Désiré-Alexandre Leroy.

Ministère public : M. Falcimaigne.
Défenseur : M^e Paris.
Cassiaux est condamné à deux ans de prison. (La Champagne.)

puis la réforme postale, le nombre des dépêches a augmenté dans la proportion de 61 % et les lettres de 27, 81 %.

Le déficit, d'abord évalué à dix-neuf millions ne s'élève qu'à neuf millions, pour la première année.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Situation à Lille, le 24 juillet 1879. — Baromètre : hausse de 2 millimètres, au-dessus de beau temps. Quelque la pluie soit cessée depuis hier à dix heures, le temps continue à rester couvert. Vent Ouest. Thermomètre, 8 h. matin, 70/10; 10 h., plus 19; 4/10; midi, plus 20; 2/10; 2 h. soir, plus 20/10.

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000 PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA BOURSE À PARIS, RUE LEPELLETIER, PARIS.

Bourse du 24 juillet 1879

La réaction qui avait pris hier soir sur le marché de nouvelles proportions, a été arrêtée aujourd'hui et le mouvement de hausse semblait devoir reprendre avec une nouvelle vigueur : le cours de 118 avait été regagné. On a pu en dire sur les cours en clôture et on ne finit qu'à 117,20 sur le 5 0/0.

Les deux 3 0/0 sont restés stationnaires, l'amortissable à 84,72 et l'ancien à 82,60.

Les actions des Sociétés de Crédit sont aussi en reprise et cotent presque leur plus haut cours.

La Banque de Paris fait 827, le foncier a remonté à 82, la Banque de l'Algérie fait 820, la Société financière à 581, marché vers les cours de 600.

Les fonds étrangers ont pu varier. L'Italien fait 80,20, l'obligation égyptienne 243, le florin 69 1/2.

Les fonds russes sont plutôt lourds à 91 3/8 et à 93 pour l'autre.

Renseignements. Chemins de fer Romains. La Chambre des députés a approuvé la convention de rachat de la Compagnie méridionale comme suit : Les effets du rachat des lignes restent suspendus jusqu'au 31 décembre 1879 ; à partir du 1er janvier 1880, on appliquera aux chemins romains, alors rachetés, la loi de 1853 relative à l'exercice provisoire, comme cela a déjà eu lieu pour les chemins de fer de la haute Italie.

La Banque Nationale exécute les ordres de Bourse, encaisse tous les coupons, et répond par lettre à toute demande de renseignements.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.

Sommaire de la 317 livraison (juillet 1879). Texte : Française, par Mme C. Colomb. — La guerre Bolivienne, par Paul Pelet. — Robert Darnet, par Ernest Daudet. — A travers la France : Douai, par A. Saint-Paul. — Dessins : C. Delort, A. de Neuville, Sahib, Taylor.

Bureaux à la Librairie HACHETTE et C^e, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Société Française Financière

Capital social : Six Millions

18, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Messieurs les actionnaires de la Société Française Financière sont informés que le solde du dividende de l'exercice écoulé est mis en paiement à raison de 30 francs par action, contre la remise du coupon n° 4, aux caisses de la Société, 18, rue de la Chaussée-d